



RELEVÉ DE PISTES DE RÉFLEXION

Rédactrice : Charlotte SAULNERON

OBJET : Commission Projets de Ville

Date : mercredi 28 février 2024

Présents : Éric MIQUEL, Maire – Philippe BRILLAUD, Premier adjoint au Maire – Maryse DUMOULIN, deuxième adjointe au Maire – Martine TARISSAN, quatrième adjointe au Maire – Michel CAPOMASI, cinquième adjoint au Maire – Corinne MIAT, sixième adjointe au Maire – Fabien GUENET, conseiller municipal – Virginie LE JULIEN, conseillère municipale – Lucile RITTER, conseillère municipale – Nicolas SIMON, conseiller municipal – Charlotte SAULNERON, directrice générale des services - Émilie COLOMBET, référente projets de ville, tourisme et animations

Liste de diffusion : Éric MIQUEL, Maire – Philippe BRILLAUD, Premier adjoint au Maire – Maryse DUMOULIN, deuxième adjointe au Maire – Jacques GALLET, troisième adjoint au Maire – Martine TARISSAN, quatrième adjointe au Maire – Michel CAPOMASI, cinquième adjoint au Maire – Corinne MIAT, sixième adjointe au Maire – Patrick BALMOISSIERE, conseiller municipal – Stéphanie CASTEL, conseillère municipale – Noëlle CAZALET, conseillère municipale - Pascale DE AMORIM, conseillère municipale - Sonia DULION, conseillère municipale - Amédée FABBRO, conseiller municipal – Fabien GUENET, conseiller municipal – Virginie LE JULIEN, conseillère municipale – Magali MESERAY, conseillère municipale - Pascal PERPIGNAN, conseiller municipal – Lucile RITTER, conseillère municipale – Philippe SAUVAGE, conseiller municipal - Thierry SERVAT, conseiller municipal – Jérôme BARON, conseiller municipal – Nicolas SIMON, conseiller municipal – Émilie COLOMBET, référente projets de ville, tourisme et animations

Les commissions municipales sont des instances de réflexion. Seul le Conseil municipal prend les décisions qui régissent l'action de la municipalité.

CHARTE DU MOBILIER URBAIN

Piste 1

Position favorable pour un mobilier urbain non uniforme (par quartier) sur l'ensemble du périmètre communal.

Piste 2

Distinction à faire entre le mobilier urbain fonctionnel et celui dédié à des espaces de convivialité.

Piste 3

Intégrer des cendriers dans le mobilier urbain sur la totalité de la rue principale de la ville (rue du Barry, rue du Général Pelleport, rue Nationale).

Piste 4

Répondre aux besoins de base avant de privilégier l'esthétisme. Attention à la qualité du matériel sélectionné.

Piste 5

Volonté d'être en cohérence sur le plan esthétique avec le bâti de la Ville.

Piste 6

Privilégier au lac du mobilier en pierre pour la résistance à l'eau.

Piste 7

Consultation préalable du Conseil municipal des enfants pour le mobilier urbain près des écoles.

DÉFINITION DU BESOIN

Piste 8

Il est constaté un nombre de bancs suffisant mais une mauvaise implantation de ceux-ci.

Piste 9

Besoin de tables de pique-nique sur le boulevard de Lassus. Attention toutefois à l'implantation d'un certain type d'utilisateurs : installation de manges-debout au boulevard de Lassus et des tables de pique-nique dans le jardin en contrebas.

La table d'orientation est utilisée comme table de pique-nique : problématique à résoudre.

Ne pas concentrer ce besoin vers le lac.

Piste 10

Implantation de deux ou trois tables au centre-ville : réflexion à mener pour préciser ce besoin ou fixer des zones expérimentales pour constater cette utilisation par les habitants et les visiteurs.

REPLACEMENT DU MOBILIER ABIMÉ OU VIEILLISSANT

Les interventions définies dans les pistes 11,12 et 13 seront réalisées en régie par les agents communaux.

Piste 11

Enlever le mobilier abimés avec double fonction comme une poubelle abimé à côté d'un container.

Piste 12

Enlever le mobilier sur la Place de l'Orme (domaine privé).

Piste 13

Implanter le stock de mobilier à Sentenac sur la base de loisirs afin de répondre au manque de bancs autour des jeux.

PROJETS 2024

Piste 14

Implantation de totems de sécurité aux alentours des écoles dans le cadre du projet de sécurisation des écoles.

Piste 15

Implantation de jeux dans la ville (table d'échecs) : résoudre la problématique des pièces en se rapprochant de la ludothèque de la Communauté des Communes.

PLACE VALENTIN ABEILLE

Piste 16

Allègement du mobilier urbain et notamment enlever le surplus (slides 12 et 13 de la présentation).

Piste 17

Refaire le marquage au sol : places de parking trop petites.

Piste 18

Implantation d'un parc à vélos du côté de l'Hôtel du Parc pour éviter le stationnement illégal.

Piste 19

Enlever le pot de fleurs vers le séminaire pour le remplacer par un potelet.

Piste 20

Position favorable à la piétonisation devant Chez Jules avec un changement de sens de circulation :

- Circulation vers la Place Lafayette
- Voir la possibilité du double sens rue du Parc vers Place Lafayette (enlever les barrières devant les commerçants)

Piste 21

Sondage à faire auprès des commerçants et des habitants de la Place Valentin Abeille selon deux scénarios formalisés par les services municipaux et définir les objectifs de ceux-ci.

Piste 22

Mettre en place un groupe de travail spécifique à l'aménagement de la Place Valentin Abeille.

STATIONNEMENT

Piste 23

Suppression du stationnement sur la Place Valentin Abeille du côté de la rue du Barry avec seulement le maintien de la place PMR (pour la future pharmacie).

Piste 24

Enlever les places de parking face au Cardinal devant la mairie.

Piste 25

Identifier des élus volontaires pour mener l'enquête rotation sur chaque zone de stationnement de la Ville.

PLAN DE FINANCEMENT

Piste 26

Selon le plan de financement proposé en séance, le budget « chaise longue » de 2 400 € sera supprimé pour le déployer sur l'achat de 3 tables de jeux avec l'objectif d'une zone de jeux près de la ludothèque.